

Stylo de vernis d'épargne—Bleu

419D-P-BL

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : Stylo de Vernis d'Épargne—Bleu**Autres Moyens d'Identification :** Overcoat Pen—Blue**N° de Pièces Connexes :** 419D-P-BL

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Revêtement protecteur pour carte de circuit imprimé**Usage contre-indiqué :** Non disponible

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant

MG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA

MG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA

Téléphone : +1-800-340-0772**FAX :** +1-800-340-0773**COURRIEL :** support@mgchemicals.com**WEB :** www.mgchemicals.com**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente) :** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)



Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

Stylo de vernis d'épargne—Bleu
419D-P-BL
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Liquide Inflammable	2	Danger	Flamme
Sensibilisation Cutanée	1	Attention	Exclamation
Irritation Oculaire	2	Attention	Exclamation
Toxicité pour Organes Cibles Exposition Unique	3	Attention	Exclamation
Dangers pour le Milieu Aquatique Aiguë	3	Aucune	Aucun

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	DANGER
Symboles	Mention de Danger
	H225 : Liquide et vapeur très inflammables
	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges
<i>Sans objet</i>	H402 : Nocif pour les organismes aquatiques

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Bleu**419D-P-BL***Continuation...*

Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261, P271	Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	Conseils de Prudence
P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée, ou de la mousse pour l'extinction.
P303 + P364 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P304 + P340, P312	EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
Stockage	Conseils de Prudence
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Bleu
419D-P-BL
Continuation...

Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	Sans objet	Sans objet

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
123-86-4	acétate de n-butyle	53%
78-93-3	butan-2-one ^{a)}	12%
108-65-6	acétate de l'éther monométhyle de propylène glycol	4%
13463-67-7	dioxyde de titane	2%
8052-41-3	solvant Stoddard	2%
80-62-6	méthacrylate de méthyle	0.1%
97-88-1	méthacrylate de butyle	0.1%

a) Aussi connu comme méthyl éthyl cétone (MEK)

Section 4 : Premiers Soins
Condition d'Exposition
Code SGH : Conseils de Prudence
**EN CAS DE CONTACT
AVEC LA PEAU**

P303 + P361 + P352, P333 + P313, P363

Symptômes Immédiat
rougeur, légère irritation, peau sèche
Intervention

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Suite de section sur la page suivante

 Page **4** of **18**

Date de Révision : 27 février 2020 / Ver. 1.03

Stylo de vernis d'épargne—Bleu**419D-P-BL***Continuation...***EN CAS D'INHALATION** P304 + P340, P312**Symptômes Immédiat** *étourdissement, somnolence, toux, maux de gorge, maux de tête, nausée***Intervention** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise : Appeler un médecin.**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** P305 + P351 + P338, P337 + P313**Symptômes Immédiat** *rougeur, irritation sévère, douleur***Intervention** Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.**EN CAS D'INGESTION** P301 + P330, P331**Symptômes Immédiat** *faible toxicité : nausée, étourdissement, somnolence, faiblesse, vomissement***Intervention** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.**Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie****Moyens d'extinctions** En cas de feux : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.**Danger Spécifiques** Le liquide peut flotter sur l'eau et s'enflammer.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.**Produits de Combustion** Produit des oxydes de carbone (CO, CO₂).**Pompier** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

Stylo de vernis d'épargne—Bleu**419D-P-BL****Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**

Protection Individuelle	Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.
Précautions à Prendre pour l'Intervention	Éviter de respirer les vapeurs. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources de températures extrêmes ou d'ignition.
Précautions pour l'Environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.
Méthode de Confinement	Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).
Méthode de Nettoyage	Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.
Méthode d'Élimination	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

Section 7 : Manutention et Stockage

Prévention	Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Manutention	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.
Stockage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Stylo de vernis d'épargne—Bleu
419D-P-BL
Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle
Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
acétate de n-butyle	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	150 ppm 150 ppm 150 ppm 20 ppm 150 ppm 150 ppm	Non établi Non établi 200 ppm 200 ppm Non établi 200 ppm
butan-2-one	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	200 ppm 200 ppm 200 ppm 50 ppm 200 ppm 150 ppm	125 ppm 300 ppm 300 ppm 100 ppm 300 ppm 300 ppm
acétate de l'éther monométhyle du propylène glycol	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	Non établi 50 ppm Non établi 50 ppm 50 ppm Non établi	Non établi Non établi Non établi 75 ppm Non établi Non établi
dioxyde de titane ^{a)}	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	10 mg/m ³ 15 mg/m ³ 10 mg/m ³ 10 mg/m ³ 10 mg/m ³ 10 mg/m ³	Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi
solvant Stoddard	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	100 ppm 500 ppm 100 ppm 290 mg/m ³ 100 ppm 100 ppm	Non établi Non établi Non établi 580 mg/m ³ Non établi Non établi

a) Particules respirables en suspension dans l'air

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Bleu
419D-P-BL
Continuation...

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
méthacrylate de méthyle	ACGIH	50 ppm (S)	100 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	100 ppm	Non établi
	Canada AB	50 ppm	100 ppm
	Canada BC	50 ppm (S)	100 ppm
	Canada ON	50 ppm	100 ppm
	Canada QC	100 ppm	Non établi
méthacrylate de butyle	ACGIH	Non établi	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	Non établi	Non établi
	Canada AB	Non établi	Non établi
	Canada BC	50 ppm	Non établi
	Canada ON	Non établi	Non établi
	Canada QC	Non établi	Non établi

Note : Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et les données des FDS des fournisseurs furent également consultés. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

S — Sensibilisant

Paramètres de Contrôles
Ventilation

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Puisque le dioxyde de titane est lié au mélange liquide, il ne présente pas de danger dans l'air sous conditions d'utilisation normale. Assurer une ventilation adéquate si le produit est mécaniquement pulvérisé ou projette un brouillard.

Equipment de Protection Individuelle
Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

Protection de la Peau

Pour des contacts prolongés, porter des gants de caoutchouc butyle, de néoprène ou d'autres gants résistant aux produits chimiques.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile, d'alcool polyvinyle (PVA) ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Bleu**419D-P-BL****Protection
Respiratoire**

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de vapeurs, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

Stylo de vernis d'épargne—Bleu

419D-P-BL

Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Limite Inférieure d'Inflammabilité^{c)}	1.8%
Apparence	Bleu	Limite Supérieure d'Inflammabilité^{c)}	9.0%
Odeur	Fruitée	Pression de Vapeur @ 20 °C^{c)}	40 hPa [31 mmHg]
Seuil d'Odeur	0.007 ppm	Densité de Vapeur	>2.5 (Air = 1)
pH	Non disponible	Densité Relative @25 °C	0.93
Point de Fusion/ Point de Congélation	Non disponible	Solubilité Dans l'Eau	Légèrement soluble
Point Initial d'Ébullition^{a)}	≥80 °C [≥176 °F]	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Non disponible
Point d'Éclair^{a,b)}	-3 °C [26.6 °F]	Température d'Auto-inflammation^{d)}	≥315 °C [≥599 °F]
Taux d'Évaporation	<1 (ButAc = 1)	Température de Décomposition	Non disponible
Inflammabilité	Très inflammable	Viscosité @25 °C	110 mm ² /s

a) Valeurs basées sur le composant butan-2-one

b) Pensky-Martens coupelle fermée

c) Valeur calculées basé sur les constituants.

d) Valeur basée sur l'acétate de l'éther monométhylrique du propylène glycol, qui est le constituant avec la plus basse valeur.

Stylo de vernis d'épargne—Bleu**419D-P-BL****Section 10 : Stabilité et Réactivité**

Réactivité	Pas disponible
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Éviter les sources d'ignition, les températures excessives et les substances incompatibles.
Matériaux Incompatibles	Agents oxydants forts, acides forts
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

Section 11 : Données Toxicologiques**Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

Yeux	Provoque de la rougeur, irritation sévère, et douleur.
Peau	Provoque une rougeur, irritation légère, de la peau sèche.
Inhalation	Peut provoquer de l'étourdissement, de la somnolence, une toux, des maux de gorge, des maux de tête et une nausée.
Ingestion	Peut provoquer une nausée, maux de gorge, diarrhée et vomissement (Voir aussi les symptômes pour l'inhalation).
Chronique	L'exposition prolongée et répétée peut causer l'assèchement, le craquage, ainsi que le dégraissage de la peau. Peut provoquer une sensibilisation cutanée.

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Bleu**419D-P-BL****Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
acétate de n-butyle	>10 768 mg/kg Rat	>17 600 mg/kg Lapin	390 ppm 4 h Rat
butan-2-one	2 737 mg/kg Rat	6 480 mg/kg Lapin	23 500 mg/m ³ 8 h Rat
acétate de l'éther monométhyle du propylène glycol	8 532 mg/kg Rat	>5 g/kg Lapin	Non disponible
dioxyde de titane	60 g/kg Rat	Non disponible	Non disponible
solvant Stoddard	>5 000 mg/kg Rat	>3 000 mg/kg Rat	14 000 ppm 8 h Rat
méthacrylate de méthyle	16 000 mg/kg Rat	113 000 µL/kg Lapin	29.8 mg/L 4 h Rat
méthacrylate de butyle	16 000 mg/kg Rat	113 000 µL/kg Lapin	29.8 mg/L 4 h Rat

Note : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS² et d'ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Autre Effets Toxiques**Corrosion/irritation de la peau**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions/irritation des yeux

Butan-2-one provoque une sévère irritation oculaire.

Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)

Le méthacrylate de méthyle et méthacrylate de butyle peut entraîner une sensibilisation de la peau selon des études animales.

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Bleu**419D-P-BL****Cancérogénicité**

(risque de cancer)

Puisque le dioxyde de titane est lié au mélange liquide, il ne présente pas de danger (de poussières, de brouillard, de pulvérisation) dans l'air sous conditions d'utilisation normale.

Dioxyde de Titane [No. CAS 13463-67-7]

C.I.R.C Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme

ACGIH A4 : Non classable comme cancérogène pour l'humain.

CA Prop. 65 (California Proposition 65) : Répertoire comme carcinogène (aéroportée, particules libres de taille respirable)

NTP (National Toxicology Program) : Non répertorié

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxique pour certains organes cibles — exposition unique

L'inhalation de l'acétate de n-butyle, le butan-2-one, solvant Stoddard, méthacrylate de méthyle et méthacrylate de butyle peuvent affecter le système nerveux central par inhalation provoquant de l'étourdissement et de la somnolence.

Toxique pour certains organes cibles — exposition répétées

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il n'y a pas de composant de catégorie 1; et la viscosité cinématique du mélange est de >20.5 mm²/s à 40 °C.

Stylo de vernis d'épargne—Bleu**419D-P-BL****Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicités de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

L'acétate de n-butyle est dangereux pour le milieu aquatique, avec une classification de catégorie 3 aiguë. Il est biodégradable avec des CL50 18 mg/L pour le Pimephales promelas (tête-de-boule).

Selon les données disponibles, le butan-2-one (MEK) n'est pas classé comme substances toxiques pour l'environnement selon les critères SGH.

L'acétate de l'éther monométhyle du propylène glycol est dangereux pour le milieu aquatique, avec une classification de catégorie 3 aiguë avec des CL50 96 h ≥ 100 mg/L pour le Salmo gairdneri.

Selon les données disponibles, ni le noir de carbone n'est pas classé comme substances toxiques pour l'environnement selon les critères SGH.

Le solvant Stoddard est dangereux pour le milieu aquatique, avec une classification de catégorie 2 chronique.

Écotoxicité Aiguë

Catégorie 3

Nocif pour les organismes aquatiques.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Écotoxicité Chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Biodégradation

Devrait être biodégradable. Les constituants volatils du solvant s'oxyderont rapidement dans l'air par réaction photochimique.

Autres Effets

Composé Organique Volatile (COV) = 73% [678 g/L]

Section 13 : Données sur l'Élimination

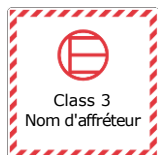
Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Stylo de vernis d'épargne—Bleu**419D-P-BL****Section 14 : Information Relatives au Transport****Voie Terrestre**

Référer aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 30 mL ou moins

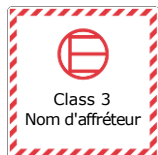
419D-P-BL

Quantité ExceptéeDocumenter
comme classe **E2****Voie Aérienne**

Référer aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Tailles de 30 mL ou moins

419D-P-BL

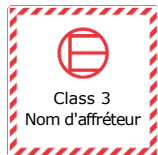
Quantité ExceptéeDocumenter
comme classe **E2***À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT***Numéro UN** : UN1263**Appellation Réglementaire** : PEINTURES**Classe** : 3**Groupe d'Emballage** : II

Polluant Marin : Non

Voie Maritime**Référer au Règlement IMDG.**

Tailles de 30 mL ou moins

419D-P-BL

Quantité ExceptéeDocumenter
comme classe **E2**

Tailles supérieures à 1 L

*À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT***Numéro UN** : UN1263**Appellation Réglementaire** : PEINTURES**Classe** : 3**Groupe d'Emballage** : II

Polluant Marin : Non

Note : L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.

Stylo de vernis d'épargne—Bleu**419D-P-BL****Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

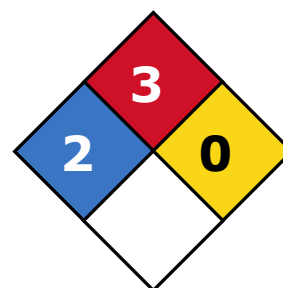
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

USA**Autres Classifications****Codes[®] HMIS**

SANTÉ :	*	2
INFLAMMABILITÉ :		3
RISQUE PHYSIQUE :		0
PROTECTION PERSONELLE :		

CODES 704 NFPA[®]

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme des polluants atmosphériques dangereux.

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Bleu**419D-P-BL****EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient de l'acétate de n-butyle (No. CAS 123-86-4) et du butan-2-one (No. CAS 78-93-3), qui sont assujettis sous CERCLA aux exigences de déclaration à un seuil de 5 000 lb (2 268 kg).

Ce produit contient du méthacrylate de méthyle (No. CAS 80-62-6), qui sont assujettis sous CERCLA aux exigences de déclaration à un seuil de 1 000 lb (454 kg).

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive)

Ce produit contient du dioxyde de titane, mais il est lié et l'exposition dans des conditions normales d'utilisations sont en dessous du seuil Safe Harbor.

Europe**RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le Département des Affaires Réglementaires

Date de Révision 27 février 2020

Annule et Remplace 07 novembre 2018

Changement Effectué : Changement aux numéros de téléphone en cas d'urgence et révision générale

Références

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Bleu**419D-P-BL**

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : +1-905-331-1396

Adresses*Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario, Canada
L7L 5R6

Siège Social

9347-193rd Street
Surrey, British Columbia, Canada
V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locaux, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.